Software Asset Management : Mise en place d’une démarche SAM

Informatique

Gouvernance SI / Stratégie

Référence : 5-MG-SAM
Durée : 1 jour
Présentiel ou en classe à distance

Tarif Inter : 750 € Prix HT jour / personne
Tarif Intra : 1500 € Prix HT jour / groupe

Mise à jour : 27/11/2023

Durée de validité : du 01/01/2026 au 31/12/2026

Objectifs

- Découvrir ou améliorer ses connaissances sur les méthodologies de gestion des actifs logiciels.
- Optimiser ses connaissances sur le cycle de vie du logiciel, le vocabulaire associé, les modes d'achats et l'aspect légal du logiciel.

Prérequis

Aucun prérequis obligatoire

Niveau recommandé

Pas de prérequis spécifiques.

Public concerné

Toutes les personnes liées à la notion de logiciels tels que des acheteurs, DSI, responsables informatique, gestionnaires de parc informatique

Contenu pédagogique

Notions de logiciels et de licences

- Définitions
- Différences
- Qu’est-ce qu’un actif logiciel ?

Définition de la notion de Software Asset Management

- Définitions
- Pourquoi gérer ces actifs ?
- Impact de ne pas avoir une démarche SAM dans l’organisation

Le Software Asset Management par ISO et ITIL

- ISO
- ITIL

Les acteurs d’une démarche SAM

- Qui sont-ils ?
- Quels sont les rôles de chacun des acteurs ?
- Quels sont les liens entre tous les acteurs ?

La démarche SAM et ses outils

- Les différentes étapes
- Les outils associés
- Gestion active des licences
- Mythes autour du SAM et de ses outils

Les différents niveaux de maturité

- Concept issu d’ISO
- La vision du Gartner

Les audits de conformité

- Le contexte
- Le cadre juridique
- Droits, devoirs et causes de non-conformité
- Comment procèdent les éditeurs ?
- Les sanctions encourues
- Les réponses à apporter et les négociations possibles

De la théorie à la pratique

Étude ludique d’un cas concret de mise en pratique

Moyens pédagogiques

- Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur.
- Travail d'échange avec les apprenants sous forme de réunion - discussion.
- Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle.
- Validation des acquis par des questionnaires, des tests d'évaluation, des mises en situation et des jeux pédagogiques.
- Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques (en moyenne sur 30 à 50% du temps)

Modalités pédagogiques : Présentiel, Distanciel et AFEST

Moyens techniques

En formation présentielle

Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation et équipée avec :

- Ordinateurs
- Vidéo projecteur ou Écran TV interactif
- Tableau blanc ou Paper-Board

En formation distancielle

A l'aide d'un logiciel comme ® Microsoft Teams ou Zoom, un micro et une caméra pour l'apprenant.

- Suivez une formation en temps réel et entièrement à distance. Lors de la session en ligne, les apprenants interagissent et communiquent entre eux et avec le formateur.
- Les formations en distanciel sont organisées en Inter-Entreprise comme en Intra-Entreprise.
- L'accès à l'environnement d'apprentissage (support de cours, ressources formateur, fichiers d'exercices ...) ainsi qu'aux preuves de suivi et d'assiduité (émargement, évaluation) est assuré.
- Les participants recevront une convocation avec le lien de connexion à la session de formation.
- Pour toute question avant et pendant le parcours, une assistance technique et pédagogique est à disposition par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à commercial@xxlformation.com

Modalités d’évaluation

- Positionnement préalable oral ou écrit.
- Feuille de présence signée en demi-journée.
- Evaluation des acquis tout au long de la formation.
- Questionnaire de satisfaction
- Attestation de stage à chaque apprenant
- Evaluation formative tout au long de la formation.
- Evaluation sommative faite par le formateur.

Profil du formateur

- Nos formateurs sont des experts dans leurs domaines d'intervention
- Leur expérience de terrain et leurs qualités pédagogiques constituent un gage de qualité

Adaptation pédagogique et matérielle

Si vous avez besoin d'adaptation matérielle ou pédagogique, merci de prendre contact avec notre référent Handicap par téléphone au 02 35 12 25 55 ou par email à handicap@xxlformation.com

Modalités et délais d'accès à la formation

Les formations sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme. Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.

Les conditions d’accès à la formation dans le cadre du CPF sont celles implicitement présentées dans les CGU disponibles sur le site Mon Compte Formation en vigueur à date d’inscription.

Voir CG_MCF_V16_VF.pdf Article 5.1.

Nos sessions INTER 2026

Sessions de formation à venir :

- Aucune session à venir pour cette formation.

Nos sessions INTRA 2026

Pour organiser cette formation en intra-entreprise, veuillez nous contacter par mail à commercial@xxlformation.com ou par téléphone au 02 35 12 25 55